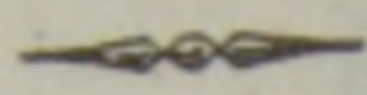


Paris, 1<sup>er</sup> mars 1844.**SOCIÉTÉ**

DE

Saint-Vincent-de-Paul.



Conseil général.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER CONFRÈRE,

De plusieurs côtés on réclame de nous des communications semblables à celles qui ont eu lieu précédemment, et entre lesquelles on se plaint que nous avons laissé trop d'intervalle. Il nous avait paru que le rapport général, qui se publie maintenant chaque année, pouvait et devait suppléer à beaucoup d'autres moyens de nous édifier et de nous entendre. Là, en effet, sont consignés, pour le bon exemple de toutes les Conférences, les efforts charitables de chacune d'elles. On y relate les faits importants qui concernent l'œuvre, les usages bons à suivre; on y signale les abus et les écueils qu'il faut éviter.

Toutefois l'appel qui nous est fait est trop fraternel, il témoigne trop bien de l'esprit d'union qui anime toute la société, pour qu'il nous soit permis d'y être sourd; nous vous faisons donc cette lettre tout à la fois pour satisfaire à vos désirs et à notre cœur qui a toujours été heureux de s'épancher dans le vôtre.

Il est d'ailleurs quelques points rares qui ne peuvent trouver place dans une communication aussi publique que le Rapport annuel; et ce sont surtout ces points qui nous occuperont ici.

Le Rapport de la prochaine assemblée trimestrielle vous dira les changements qui ont eu lieu dans le Conseil général dont nous avons augmenté le nombre des membres, à cause du développement de l'œuvre, et des soins plus multipliés que réclame ce développement.

La Société, surtout à Paris, se recrute principalement parmi les jeunes gens; c'est pour elle un gage d'avenir et de durée. Des hommes plus expérimentés, consommés dans les bonnes œuvres, viennent pourtant aussi quelquefois à elle. Ainsi le vénérable président de la Société de Saint-François-Régis, cet homme de bien parmi les hommes de bien, a voulu être membre d'une de nos Conférences. Nous n'avons pu nous empêcher, dans notre dernière séance générale, de féliciter publiquement notre Œuvre d'une si précieuse acquisition. Il ne tiendra pas à nous que M. Gossin ne soit mis, parmi nous, en position de faire profiter toute la Société de son expérience et de ses lumières, et en cela nous croirons répondre aux vœux de toutes les Conférences, et notamment de celles qui ont une section spéciale consacrée à l'œuvre de Saint-François-Régis.

Nous avons remarqué parmi nous une double tendance, ou une double et contraire appréhension : quelques-uns s'effraient de notre existence toute laïque; quelques autres pensent qu'il y aurait dommage pour l'œuvre à ce qu'elle fût élevée à la dignité de Confrérie.

Notre avis est que nous devons rester ce que nous sommes, que là doivent tendre tous les vœux et tous les efforts. Devenons individuellement plus chrétiens et plus charitables; estimons excellentes, à toute leur valeur, bien supérieures à notre Société, les autres associations chrétiennes, ces confréries si vénérables par le bien qu'elles ont fait, par leur antiquité, par les vertus et la piété de leurs membres. Méritons de leur être personnellement agrégés; mais, d'autre part, comprenons que les temps divers ont des besoins divers aussi; que les œuvres de la foi, toujours les mêmes dans leur principe, se sont toujours modifiées dans leurs opérations suivant ces besoins variables. Que ce soit assez pour nous tranquilliser à cet égard de savoir que notre Société existe dans la capitale du monde chrétien avec l'approbation du Père commun des fidèles; qu'elle est bénie par l'Église dans tous les lieux où elle essaie ses modestes œuvres; s'il nous manque quelque chose, si notre forme se doit modifier et améliorer, ayons patience, le temps fera mieux que nous : Dieu ne manque jamais aux intentions droites et pacifiques; ce qu'il condamne et repousse, ce qui est frappé d'avance de stérilité ou même peut être une semence de mort, c'est l'inquiétude et la contention d'esprit, c'est l'empirisme dans les choses spirituelles. L'esprit de paix, la modération, le bon exemple obtiennent plus de progrès, font plus de réformes utiles que tous les règlements et toutes les tentatives d'un zèle sous les couleurs duquel se cachent si facilement l'amour-propre et l'attachement excessif à nos idées personnelles.

Et quand même notre Société, en l'état où elle est, ne serait pour les chrétiens qu'un moyen de se connaître et de s'entendre, ne serait qu'un vaste noviciat où viendraient se recruter, comme il arrive déjà tous les jours, des œuvres meilleures et plus saintes que les nôtres, ne serait-ce pas déjà une assez belle mission, surtout lorsque ce noviciat se fait sous les auspices et par la pratique

de la première de toutes les vertus, de la vertu immortelle de la charité? Ne serait-ce pas un motif suffisant de nous attacher invinciblement à ce qui peut être, à ce qui est la source de tant d'autres biens; et, en nous efforçant de la conserver pure cette source précieuse, de la laisser, de la faire accessible au plus grand nombre possible de nos frères?

Les discussions réglementaires et les élections ont encore donné lieu à quelques embarras, ont amené des divisions, ont refroidi le zèle au lieu de le ranimer; on se croyait emporté par un bon mouvement vers un plus grand bien, on s'est trouvé reculé et moins en état de faire celui qui nous avait sanctifié jusque-là.

Nous vous répéterons donc à ce sujet ce que nous vous avons déjà dit : ne changeons point facilement nos règlements et nos usages; le mieux est souvent, dit le proverbe, ennemi du bien. Il y a même presque toujours moins d'inconvénients à laisser subsister certaines imperfections de pratique, ou ce qui nous paraît tel, qu'à se jeter dans des discussions de réformes qui ôtent aux œuvres de charité le silence et le calme qui est à la fois leur vie et leur ornement. Les autorités qui régissent chaque Conférence, et, au besoin, les avis du Conseil général doivent suffire à éclaircir les points douteux, à interpréter les règles, à apprécier les coutumes, à prévenir ou terminer promptement toutes les discussions. Les discussions compromettent non-seulement l'union des membres d'une Conférence, mais presque toujours elles compromettent la Conférence elle-même dans l'opinion publique, en perçant au dehors. Pour se livrer ainsi au jugement du monde, à sa critique, il faut être plus forts que nous ne sommes; pensons que nous n'existons que d'hier, et qu'un souffle ennemi pourrait détruire cette œuvre précieuse qui a été le salut de plusieurs; pensons surtout que nous nous sommes réunis pour nous édifier mutuellement, pour édifier le prochain, s'il vient à connaître nos tentatives afin d'opérer quelque bien; or, les discussions dissolvent les associations charitables, elles scandalisent ceux qui n'en font point partie et qui ne voient plus dans le zèle de leurs membres que chaleur de tête et esprit d'agitation.

Quant aux élections, tout semble avoir été dit sur ce point; qu'elles soient aussi peu fréquentes et aussi peu nombreuses que possible; qu'on laisse au président de chaque Conférence le soin de désigner les autres fonctionnaires.

Il ne faut pas cependant que des craintes exagérées de perturbations intérieures nous fassent reculer devant des changements reconnus nécessaires, ou même grandement convenables; il n'est même pas toujours bon que la direction d'une œuvre chrétienne demeure éternellement aux mêmes mains; elle court alors le danger de se personnifier dans ses chefs et de ne vivre, tout au plus, que leur vie d'hommes. Ceci est surtout applicable aux œuvres nouvelles qui n'ont encore essayé l'épreuve d'aucun changement principal dans le personnel de leur direction; leurs fondateurs font, en général, sagement

de présider à de premières mutations ; leur présence et leurs conseils restent là pour rassurer ceux que peut alarmer leur éloignement d'une direction plus positive. C'est un des principaux motifs qui nous ont porté à ne pas laisser le Conseil général de la Société uniquement composé de ses premiers membres ; c'est aussi ce qui nous a fait insister plusieurs fois auprès de nos confrères pour que nous fussions remplacé dans les fonctions que nous avons remplies nous-même jusqu'à ce jour ; l'intérêt bien entendu, l'avenir de notre chère Société les appelle depuis longtemps en d'autres mains.

Quant aux qualités que doivent réunir nos présidents et autres fonctionnaires, n'oublions jamais la règle que nous pose un pieux adage : La science seule, non plus que la piété, dépourvue d'autres avantages, ne rend pas propre à la conduite de ses frères et des choses de Dieu. L'enseignement convient aux esprits riches des connaissances humaines, *doctus est, doceat nos*. Quant aux hommes à qui le ciel a départi le bienfait inappréciable de la piété, qu'ils prient, qu'ils prient beaucoup pour leurs frères, *pius est, oret pro nobis*. Celui-là seul est marqué pour être le serviteur des autres, pour conduire et diriger les œuvres chrétiennes qui joint à des lumières incontestées, à la pratique sincère de sa foi, un grand esprit de conciliation et de prudence ; *prudens est, regat nos*.

Les années amènent l'expérience, et l'expérience est un grand maître ; elle donne souvent, en grande partie, cette sagesse, ce discernement des esprits, ce support longanime, cette prudence enfin qui est la première vertu de ceux qui sont appelés à diriger les hommes et les choses ; mais même ici il ne faut rien d'absolu. Souvenons-nous qu'il s'agit d'œuvres de foi, et non de choses humaines ; or Dieu souffle où il veut et comme il veut. Saint Bernard n'était encore qu'un jeune homme qu'il était déjà à la tête d'une immense réforme ; et, s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, celles de nos Conférences qui sont dirigées par de tout jeunes gens, ont-elles été toujours les moins ferventes et les moins sages ? L'Œuvre de Saint-Vincent-de-Paul a été commencée par quelques jeunes gens et pour les jeunes gens ; aussi une vertu particulière semble attachée à leur action parmi nous, en même temps qu'une grande partie de la faveur que le public accorde à notre Société, tient à ce qu'elle est et passe pour être principalement composée de jeunes gens. Mais pour qu'elle continue à se recruter dans la jeunesse des écoles et d'autres positions, il faut que les jeunes gens soient en évidence parmi nous, il faut qu'ils y apparaissent souvent au premier rang. Seulement que le choix ne s'arrête jamais sur nos jeunes frères qu'autant qu'ils réunissent la modestie et une sagesse anticipée à une piété véritable, et qu'eux à leur tour aient toujours soin de s'entourer des conseils de l'âge et de l'expérience.

Les hommes à qui Dieu a départi les dons de la fortune et à qui il a fait des loisirs, sont obligés à des actes de charité plus nombreux ; ces actes remplacent

pour eux le tracas des affaires et le travail incessant auquel est condamnée l'humanité ; ils paraissent donc plus propres que d'autres à la direction des œuvres chrétiennes qui réclame beaucoup de temps. Toutefois qu'il n'y ait point à cet égard d'exclusion parmi nous. Tous les rangs, toutes les conditions sont confondus dans la Société de Saint-Vincent de Paul, et doivent continuer de l'être ; d'ailleurs, si les actions charitables doivent remplir les heures de l'homme fortuné, elles doivent aussi interrompre et sanctifier les préoccupations de l'homme public ou voué aux professions libérales, de l'homme de labour et de négoce ; il arrive même que ceux-ci ont une expérience des hommes et des choses que n'a pas toujours l'autre.

Avant tout, consultons donc les convenances des localités dans l'intérêt de notre œuvre ; et que ceux-là de nos frères soient priés de consentir à être les premiers parmi nous que nous jugerons plus capables d'y maintenir l'esprit primitif de la Société, son esprit tout chrétien, son esprit de paix et de simplicité, son mode d'action, ses formes acceptées et salutaires, l'union et l'activité charitables de ses membres.

Mais en tous cas, au lieu de perdre un temps précieux en opérations et discussions oiseuses, allons à nos petites œuvres, donnons-leur tout le temps, tous les loisirs que la Providence veut bien nous faire ; continuons cette visite des pauvres à domicile qui a été la première application de notre Société, qui est toute notre Société, cette visite qui la fera vivre, qui a déjà produit de grands fruits de salut, qui continuera de nous sanctifier, si nous y sommes fidèles. Que de sublimes et salutaires pensées, que de retours utiles sur soi-même provoquent, en effet, la visite et l'entretien des pauvres ! Chaque jour on apprend à mieux connaître leur misère et par là à mieux apprécier les dons de Dieu envers soi-même. Pour n'en citer qu'un exemple, nous avons découvert tout récemment que beaucoup de pauvres à Paris ne consacraient, ne pouvaient consacrer que deux liards par chaque journée pour se chauffer (1). Or, à cette vue, qui ne trouvera du superflu dans ce qu'il dépense pour lui-même, qui ne se reprocherait de laisser souffrir du froid des infortunés qu'il paraît possible d'en garantir à si peu de frais ?

La visite des pauvres, voilà donc notre grande, notre unique affaire ; voilà ce qui doit, avant tout, nous préoccuper, nous membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Le patronage des enfants a pris, il est vrai, parmi nous, un grand développement ; ah ! c'est que ce patronage est une suite naturelle, nécessaire de la visite bien faite, de la visite consciencieuse et chrétienne des pauvres. Comment n'être pas porté à s'occuper de leurs enfants, du salut et de

(1) Pour deux liards, les pauvres se font garnir une chaufferette qui, bien ménagée, dure de 8 heures du matin à 10 heures du soir. Ils réservent le bois que peuvent leur donner le bureau de bienfaisance et d'autres associations charitables pour faire leur soupe et chauffer leur manger.

l'avenir de ces petites et intéressantes créatures de Dieu, humainement si délaissées, et au secours desquelles le ciel semble nous appeler, en nous faisant franchir le seuil de la triste demeure de leurs parents ?

Si, à la visite des pauvres, bien et régulièrement accomplie, nous joignons, Monsieur et très-cher Confrère, un véritable esprit de charité les uns envers les autres, l'avenir de notre Société est certain et Dieu la comblera de ses bénédictions.

Je comprends cet esprit de charité dans sa plus grande expansion : j'entends que les Conférences particulières seront réjouies du progrès des autres Conférences ; que, dans chacune d'elles, toute bonne pensée, toute bonne action sera accueillie de confiance, avec bonheur. Nous sommes tous frères ; il n'y a point parmi nous de maîtres qui puissent commander aux autres ; nous nous devons et nous nous donnons seulement des conseils amis et fraternels : ces conseils, donnons-les et recevons-les dans le même esprit ; dans cette disposition, nous ne repousserons aucune proposition raisonnable, aucune amélioration sérieuse ; rien ne nuit à l'union d'une société, à son progrès, comme cet esprit qui s'effraie de toute manifestation, quelle qu'elle soit, qui met d'abord en suspicion ou même repousse toute idée qui n'est pas sienne, qui veut soumettre à une uniformité rigoureuse et impossible, soumettre à un même niveau les actions libres et spontanées de ses frères, les besoins variés de plusieurs localités.

Notre Société est une société essentiellement libre ; d'ailleurs chacun est diversement mu par la grâce, chacun a sa manière d'opérer le bien : ne contrarions point les manifestations multiples du Saint-Esprit ; ensuite notre Société est répandue en beaucoup de lieux différents ; or le bien, pour être bien, doit se faire suivant l'esprit, les tendances, les nécessités de ces lieux. Sans doute il faut se garder de complaisances exagérées ; sans doute encore tout esprit n'est pas saint ; mais jusqu'à preuve du contraire, ou à moins de motifs plausibles de défiance, nous devons accueillir toute intention qui paraît bonne, tout effort qui paraît tenté suivant Dieu. L'expérience apprend d'ailleurs que beaucoup de choses, qui étaient bonnes en elles-mêmes, ne se sont viciées ensuite et dans la pratique, que parce qu'elles ont été repoussées sans motif et par un premier mouvement qui a produit l'esprit d'opposition et de contention là où il n'y avait d'abord qu'intentions droites et bons desirs.

Que de bonnes résolutions ont souvent avorté, que de sacrifices exemplaires n'auraient s'accomplir et ont été compromis parce qu'on les a provoqués et comme imposés ! Il faut savoir suggérer le bien si on veut l'obtenir ; il ne faut pas surtout rapporter à soi-même, faire sien ce qui a été proposé et mis en pratique par d'autres. L'humilité nous permet de taire et d'oublier nos propres efforts charitables ; la justice nous ordonne de rendre à chacun ce qui lui est dû. Enfin, que les présidents, les membres des Conseils, tous les fonctionnaires

n'oublient jamais, nous les en conjurons de nouveau, que la prudence chrétienne n'est pas moins une vertu que le zèle ; qu'ils n'oublient jamais que cette vertu, la première dans leur position, légitime seule leur mission auprès de leurs frères.

Il y a longtemps, Monsieur et cher Confrère, que je suis uni avec vous dans nos œuvres ; je n'hésite pas à dire, d'après la connaissance que j'ai de la Société et de la manière dont elle s'est développée, qu'elle a dû son établissement et ses progrès à cet esprit de justice, de confiance, de véritable charité, à ce laisser-faire chrétien qui n'a cessé de l'animer. Aussi, Monsieur et très-cher Confrère, si ce que nous avons souvent désiré et demandé, si l'heure était venue qu'un autre dût avec le Conseil général devenir le lien et le centre de notre fraternité commune, si j'avais des adieux à vous faire, un testament à vous laisser, mes dernières paroles seraient celles-ci : Soyez indulgents et justes les uns envers les autres, ne contrariez aucune bonne intention parmi vous ; ne contrariez aucune sorte de bien ; ceux qu'on appelle des présidents n'ont pas d'autre mission que d'y conserver l'ordre, que de maintenir et encourager tout ce qui est bon. Votre fraternité qui est votre vie, qui est votre force, est à ce prix.

Donc, soyons étroitement unis ; que les Conférences des provinces continuent à soutenir par leurs exemples les Conférences de la capitale ; que les Conférences de la capitale rendent le même service aux Conférences des provinces. Soyons frères, frères heureux et non jaloux de nos avantages réciproques, frères, rien que frères, mais frères en Jésus-Christ, frères unis par les liens de la plus étroite charité, sous le patronage et la suprême direction de l'Église notre Mère.

A ces conseils ajouterai-je que rien ne serait plus contraire à l'esprit primitif dont nous vous parlons dans cette lettre que de rechercher le bruit, l'éclat et les applaudissements du dehors. Le Rapport général, qu'on ne s'y trompe pas, n'a pas été adopté dans une pensée d'ostentation et de publicité ; nous y avons vu d'abord un moyen d'union fraternelle et de sainte émulation entre les Conférences ; nous avons de plus espéré prévenir par là et remplacer beaucoup de publications particulières et dispendieuses. Surtout faisons en sorte que les feuilles publiques s'occupent de nous le moins possible ; nous oserions presque blâmer quelques Conférences qui ont recherché ou requis le retentissement des journaux de leurs provinces.

Interdisons-nous aussi avec soin les quêtes à domicile ; elles font naître trop facilement les soupçons contre ceux qui s'y dévouent et elles sont sujettes à de déplorables abus. Notre Société a déjà été plusieurs fois compromise par des individus qui se sont fait donner en son nom des sommes assez considérables. Je sais bien que ces abus sont plus à craindre dans les grandes villes que dans les petites, qu'ils sont surtout à redouter à Paris ; mais partout ce

mode de s'assurer des ressources pour les pauvres a des inconvénients réels, outre que les magistrats ont le droit légal de l'interdire. Que partout donc il soit bien convenu que la Société de Saint-Vincent-de-Paul ne quête point à domicile pour ceux qu'elle veut soulager.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul ne s'occupe point, ne s'occupe nulle part des écoles de filles; elle laisse ce soin à d'autres; c'est chose entendue entre les anciennes Conférences: je le rappelle ici pour l'instruction des Conférences nouvelles.

On nous a souvent demandé de quels livres il convenait d'extraire les lectures chrétiennes qui se font dans nos réunions. Un pieux éditeur vient de remettre au jour, en le dédiant à notre Société, un livre écrit par Abelly, le fidèle ami de Saint Vincent-de-Paul, et l'auteur de la première vie qui ait été publiée de notre saint patron. Ce petit livre est tout plein de l'esprit de Saint Vincent-de-Paul; on en croirait les pensées échappées à sa propre plume. C'est du reste un véritable manuel de charité; nous vous l'indiquons donc avec confiance. Il a pour titre: *Adresse pour utilement procurer le Salut des âmes, où sont proposées diverses pratiques propres à toutes sortes de personnes, pour exercer les œuvres de charité envers le prochain; par M. Louys ABELLY. Nouvelle édition, précédée d'une Notice biographique sur L. Abelly* (1).

Enfin, Monsieur et cher Confrère, vous donnerai-je ici quelques nouvelles pour votre édification; vous dirai-je qu'en général il y a dans les Conférences une sainte et heureuse émulation pour le bien; que non-seulement nos confrères travaillent à leur sanctification, mais qu'en quelques endroits ils espèrent pouvoir réunir de temps en temps leurs pauvres pour leur faire entendre des paroles de salut de la bouche de ceux qui ont reçu mission d'évangéliser; que, du reste, Dieu nous prodigue ses grâces, qu'il veut bien encourager notre faiblesse par le concours qui nous est presque partout loyalement offert, soit de la part des autorités civiles, soit de celle des habitants; que l'épiscopat continue à nous bénir avec une effusion de cœur qui doit nous rassurer sur notre marche et nous donner confiance dans l'avenir! Mais on vous transmettra tout cela en son temps et d'une manière plus étendue.

Aujourd'hui il ne me reste qu'à vous dire que le Conseil auquel je communique cette lettre, en partage tous les sentiments et les vœux, et vous assure, Monsieur et cher Confrère, de son affection sincère. Vous connaissez la mienne; agrééz-en l'expression avec celle de mon respect.

(1) Il se trouve à Paris, chez CAMUS, libraire, rue Cassette, n° 20.

